

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00634

Numéro SIREN : 444 409 320

Nom ou dénomination : AT OPTIMAT 63

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2022 sous le numéro de dépôt 11187

Désignation de l'entreprise : AT OPTIMAT 63		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 7 rue Jean Merroz		63800 Cournon d'Auvergne	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 44440932000017		Néant ☐	
		Exercice N clos le 31122021	
		N-1 31122020	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF 1 930		AG 1 930	
Fonds commercial (1) AH 72 996		AI 72 996	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN 7 767		AO 7 767	
Constructions AP 3 332		AQ 3 078	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR 4 212 713		AS 2 046 373	
Autres immobilisations corporelles AT 395 863		AU 319 604	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD 6 877		BE 6 877	
Prêts BF 3 000		BG 3 000	
Autres immobilisations financières* BH 1 600		BI 1 600	
TOTAL (II) BJ 4 706 077		BK 2 370 985	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP 13 702		BQ 13 702	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT 1 496 960		BU 249 854	
Avances et acomptes versés sur commandes BV 1 119		BW 1 119	
Clients et comptes rattachés (3)* BX 1 280 838		BY 150 769	
Autres créances (3) BZ 365 365		CA 365 365	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD 15 258		CE 15 258	
Disponibilités CF 679 381		CG 679 381	
Charges constatées d'avance (3)* CH 30 286		CI 30 286	
TOTAL (III) CJ 3 882 909		CK 400 622	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO 8 588 986		IA 2 771 607	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 4 600	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR 180 717	
Immobilisations :		Stocks :	
Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : AT OPTIMAT 63

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1 400 000.....)	DA	1 400 000	1 400 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	127 820	112 180
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	749 168	702 002
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	535 639	312 806
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 812 627	2 526 988
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	37 000	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	37 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 012 140	941 798
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	97 989	18 985
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	53 170	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 225 787	1 812 987
	Dettes fiscales et sociales	DY	522 554	347 455
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	56 112	41 833
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 967 752	3 163 058
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 817 379	5 690 046
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 755 748	2 483 863
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : AT OPTIMAT 63

N°ant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	5 229 314	FB		FC	5 229 314	5 394 290	
	Production vendue	biens*	FD	(1 632)	FE		FF	(1 632)	
			services*	FG	3 433 176	FH		FI	3 433 176
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	8 660 858	FK		FL	8 660 858	8 219 707	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN	18 642	104 407	
	Subventions d'exploitation					FO	9 964	4 813	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	302 470	272 327	
	Autres produits (1) (11)					FQ	744 893	788 757	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	9 736 828	9 390 011
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	4 010 762	4 660 120	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(66 260)	(139 847)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	(6 137)	(3 796)	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 549 652	2 330 277	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	75 245	90 994	
	Salaires et traitements*					FY	830 301	701 099	
	Charges sociales (10)					FZ	267 112	235 944	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	662 994	614 838
			- dotations aux provisions				GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	328 425	247 025
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	37 000		
	Autres charges (12)					GE	315 800	226 040	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	9 004 894	8 962 693
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	731 934	427 318
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 546	656	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	186	4 141	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	1 732	4 797	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 614	7 962	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	9 614	7 962	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(7 882)	(3 165)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	724 052	424 154	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : AT OPTIMAT 63

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 460		22 609
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 460		22 609
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	878		12 025
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	878		12 025
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 583		10 584
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	190 996		121 932
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 742 020		9 417 417
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 206 381		9 104 611
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	535 639		312 806
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG		
	(3) Dont {	HP	HQ	546 400	489 895
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	IJ		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IK			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IX			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	63 939		18 751
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	37 534		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	A6				
	A8				
Dont cotisations facultatives		A9			
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe		878		3 460	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 817 378.89 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 660 858.03 Euros et dégageant un bénéfice de 535 638.87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Information au titre d'un événement post-clôture et sur la continuité d'exploitation :

La crise sanitaire liée au covid-19 constituent toujours un événement majeur de l'exercice. Elle n'a toutefois pas eu d'impact particulier sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entreprise.

À la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la continuité de son exploitation n'est pas remise en cause."

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

En référence au Bulletin de la CNCC n°166 de juin 2012, il a été décidé de comptabiliser les opérations de cession de biens préalablement donnés en location et financés par crédit bail dans les comptes de charges et produits divers de gestion courante. Ces opérations entrant dans le cadre de l'exploitation courante de la société.

Intégration fiscale

L'intégration fiscale avec comme tête de groupe la SAS ALAIN TOUEIX au capital social de 600 k€ sise 7 Rue Jean Mermoz - 63800 COURNON D'AUVERGNE, ne trouve plus à s'appliquer depuis le 1er janvier 2018.

Les produits de cession immobilisation liées à l'activité sont comptabilisés dans les produits divers courants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	74 926		
TOTAL			
Terrains	2 046		5 721
Constructions sur sol propre	1 535		
Constructions sur sol d'autrui	1 797		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 845 614		1 222 803
Installations générales agencements aménagements divers	86 697		
Matériel de transport	196 664		4 087
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	95 516		12 899
TOTAL	4 229 869		1 245 510
Autres titres immobilisés	6 877		
Prêts, autres immobilisations financières	1 600		5 000
TOTAL	8 477		5 000
TOTAL GENERAL	4 313 271		1 250 510

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			74 926	74 926
Terrains			7 767	7 767
Constructions sur sol propre			1 535	1 535
Constructions sur sol d'autrui			1 797	1 797
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	855 704	0	4 212 713	4 212 713
Installations générales agencements aménagements divers			86 697	86 697
Matériel de transport			200 750	200 750
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			108 416	108 416
TOTAL	855 704	0	4 619 674	4 619 674
Autres titres immobilisés			6 877	6 877
Prêts, autres immobilisations financières	2 000		4 600	4 600
TOTAL	2 000		11 477	11 477
TOTAL GENERAL	857 704	0	4 706 077	4 706 077

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 930			1 930
Constructions sur sol propre	1 535			1 535
Constructions sur sol d'autrui	1 423	120		1 543
Installations générales agencements aménagements constr.		976	976	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 002 095	625 650	581 372	2 046 373
Installations générales agencements aménagements divers	82 482	2 873		85 355
Matériel de transport	133 288	26 277		159 565
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	65 634	9 051		74 684
TOTAL	2 286 457	662 994	580 396	2 369 055
TOTAL GENERAL	2 288 387	662 994	580 396	2 370 985

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol d'autrui	120				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	976				
Instal.techniques matériel outillage indus.	625 650				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 873				
Matériel de transport	26 277				
Matériel de bureau informatique mobilier	9 051				
TOTAL	662 994				
TOTAL GENERAL	662 994				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		37 000			37 000
TOTAL		37 000			37 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	205 387	275 670	231 204		249 854
Sur comptes clients	105 341	52 755	7 328		150 769
TOTAL	310 729	328 425	238 531		400 622
TOTAL GENERAL	310 729	365 425	238 531		437 622
Dont dotations et reprises d'exploitation		365 425	238 531		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	3 000	3 000	
Autres immobilisations financières	1 600	1 600	
Clients douteux ou litigieux	180 717	1-	180 717
Autres créances clients	1 100 121	1 100 121	
Taxe sur la valeur ajoutée	268 671	268 671	
Groupe et associés	92 688	92 688	
Débiteurs divers	4 007	4 007	
Charges constatées d'avance	30 286	30 286	
TOTAL	1 681 089	1 500 372	180 717
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	5 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	2 000		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	450	450		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 011 690	799 686	4 118	207 887
Emprunts et dettes financières divers	2 631	2 631		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 225 787	1 225 787		
Personnel et comptes rattachés	116 839	116 839		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	72 439	72 439		
Impôts sur les bénéfices	48 619	48 619		
Taxe sur la valeur ajoutée	276 893	276 893		
Autres impôts taxes et assimilés	7 765	7 765		
Groupe et associés	95 358	95 358		
Autres dettes	56 112	56 112		
TOTAL	2 914 582	2 702 578	4 118	207 887
Emprunts souscrits en cours d'exercice	359 300			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	304 806			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10. 0000	140 000			140 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE	3 000		64 000	67 000	
TUP NT 84 - MALI TECHNIQUE			5 996	5 996	
Total	3 000		69 996	72 996	

Achat au 1er janvier 2009 de la branche d'activité dépannage et entretien de la SA TOUEIX.

Au 30 décembre 2011, constatation du mali technique lié à la transmission universelle de patrimoine intervenue avec NT Optimat 84.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Immobilisations décomposables :

Les immobilisations décomposables n'ont pas fait l'objet d'une décomposition pour au moins l'un des motifs suivants :

- Les informations disponibles n'ont pas permis d'identifier de manière fiable les différents composants.
- La valeur des composants identifiés est inférieure à 15% de la valeur de l'immobilisation.
- La durée d'utilisation des composants identifiés est proche de celle de la structure.
- La durée de vie des composants identifiés est inférieure à 12 mois.

Les immobilisations décomposables sont amorties sur les durées d'usage (cf. ci-dessous)

Immobilisation non décomposables :

La société se situant en deçà des limites permettant l'application du décret comptable 2005-1757 du 30 décembre 2005, les durées d'amortissement n'ont pas été modifiées et les immobilisations non décomposables sont amorties sur les durées d'usage :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	linéaire / dégressif	1 à 7 ans
Agencements	linéaire	10 ans
Matériel de transport	linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	linéaire	3 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Mobilier

linéaire

3 à 8 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Le petit matériel est évalué à son coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Le gros matériel est évalué à son coût d'acquisition selon la méthode premier entré premier sorti. Le coût d'acquisition intègre les frais de transport.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	450
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	207 839
Dettes fiscales et sociales	154 476
Autres dettes	30 000
Total	392 765

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	30 286
Total	30 286

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	4
Employés	15
Total	22

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	724 052	196 113
Résultat exceptionnel (hors participation)	2 583	3 883
Résultat comptable (hors participation)	726 635	196 996

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 000 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			6 299 518	145 712	6 445 230
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				25 340	25 340
Total				25 340	25 340
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			2 179 077	125 850	2 304 927
- exercice			535 884	10 516	546 400
Total			2 714 961	136 366	2 851 327
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			716 427	9 600	726 027
- entre 1 et 5 ans			1 766 833	9 445	1 776 278
- à plus de 5 ans			150 790		150 790
Total			2 634 049	19 045	2 653 094
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			279	65 586	65 865
- entre 1 et 5 ans			74 250		74 250
- à plus de 5 ans			142 655		142 655
Total			217 184	65 586	282 770

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	15 686
55 à 59 ans	6 à 10 ans	21 656
45 à 54 ans	11 à 20 ans	20 105
35 à 44 ans	21 à 30 ans	16 560
moins de 35 ans	plus de 30 ans	6 723
Engagement total		80 730

Hypothèses de calculs retenues

La méthode retenue pour cet engagement est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (ou méthode de prorata des droits au terme). Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de PBO (Projected Benefit Obligation). La PBO représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

L'engagement est calculé compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation de 0.75%.

Information taux d'actualisation N-1 : 1.05%

AT OPTIMAT 63**Société par actions simplifiée au capital de 1 400 000 euros****Siège social : 7, rue Jean Mermoz - 63800 CURNON D'Auvergne****444 409 320 RCS CLERMONT FERRAND****DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 16 JUIN 2022****DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021****DEUXIÈME DÉCISION**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 535 638,87 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 535 638,87 euros

A la réserve légale 12 180,00 euros

Le solde, soit 523 458,87 euros

A titre de dividende global à l'associée unique 200 000,00 euros
soit 1,428 euros par action

Le solde, soit 323 458,87 euros
en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 072 626,51 euros.

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020	250 000 €
Exercice clos le 31 décembre 2019	183 000 €
Exercice clos le 31 décembre 2018	210 000 €

**Certifié conforme
La Présidente**



Frédérique GOIGOUX

Expert-Comptable
Commissaire aux comptes
Expert inscrit près de la Cour d'Appel de Riom

Gérard FRANCOIS

Expert-Comptable
Commissaire aux comptes

Christophe DUPIT

Expert-Comptable
Commissaire aux comptes

Marc REGNOUX

Expert-Comptable
Commissaire aux comptes



A.T. OPTIMAT 63 SASU

7 RUE JEAN MERMOZ
63800 CURNON D'Auvergne

N° SIRET : 444 409 320 00017 APE : 4663Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2021

DQ 301 – V1 – 31/03/2020



AUVERCO MOULINS (Siège social)

3 rue de Bad Vilbel,
BP 341, 03003 MOULINS CEDEX
04 70 44 44 40
contact@auverco.com



AUVERCO RIOM

Espace Mozac, rte de Volvic,
BP 30142, 63203 RIOM CEDEX
04 73 63 15 36
contacter@auverco.com



AUVERCO CLERMONT-FERRAND

18 rue Antoine Menat,
CS 39901, 63038 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
04 73 30 81 11
contact@auverco.com



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

- I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**
- II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**
- III – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES**
- IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**
- V – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**



RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale de votre société du 14 juin 2019, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de celle-ci relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, et comme les exercices précédents, nous attirons votre attention sur les points suivants qui soulignent le caractère spécifique de votre société :

- 1°)** – activités de négoce en matériel et outillage, de bâtiment et travaux publics, et services associés
- 2°)** – filiale de la SAS ALAIN TOUEIX, associée unique

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions de l'article L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- ✓ les informations données dans l'annexe, notamment sur les engagements sociaux, et celles relatives à l'évènement sanitaire covid-19 postérieur à la clôture de l'exercice
- ✓ la comptabilisation, en charges et produits divers de gestion courante, des opérations de cession de biens préalablement donnés en location et financés par crédit-bail contribue objectivement à une amélioration de l'image fidèle.
- ✓ la valorisation des stocks en conformité à la réglementation comptable, notamment par l'intégration des coûts de transports.
- ✓ l'analyse des cycles liés directement à l'activité (immobilisations, achats, stocks et facturation), mais également des comptes « effets à payer »

III – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels.

Par ailleurs, et dans le cadre du décret du 20 mars 2017, votre société est tenue de fournir dans le rapport de gestion les informations relatives aux délais de paiement ; nous n'avons pas d'observation particulière à formuler sur celles-ci.

IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne, qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent de fraudes.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation, et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'associé unique.

V – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- ✓ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- ✓ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ✓ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Enval, le 14 Juin 2022

Marc REGNOUX

Associé

Commissaire aux Comptes

*Membre de la Cie Régionale
de Riom*



ANNEXES

Désignation de l'entreprise : AT OPTIMAT 63										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12																																
Adresse de l'entreprise 7 rue Jean Mermoz										63800 COURNON D'AUVERGNE										Durée de l'exercice précédent* 12																						
Numéro SIRET* 44440932000017																				Néant ☐ *																						
																				Exercice N clos le, 131122021										N-1 131122020												
										Brut 1										Amortissements, provisions 2										Net 3										Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)										AA																																
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *										AB											AC																				
	Frais de développement *										CX											CQ																				
	Concessions, brevets et droits similaires										AF	1930										AG	1930																			
	Fonds commercial (1)										AH	72996										AI	72996										72996									
	Autres immobilisations incorporelles										AJ											AK																				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles										AL											AM																				
	Terrains										AN	7767										AO	7767										2046									
	Constructions										AP	3332										AQ	3078										254374									
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										AR	4212713										AS	2046373										21663401843518									
	Autres immobilisations corporelles										AT	395863										AU	319604										7625997473									
	Immobilisations en cours										AV											AW																				
	Avances et acomptes										AX											AY																				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence										CS											CT																				
	Autres participations										CU											CV																				
	Créances rattachées à des participations										BB											BC																				
	Autres titres immobilisés										BD	6877										BE	6877										6877									
	Prêts										BF	3000										BG	3000																			
	Autres immobilisations financières*										BH	1600										BI	1600										1600									
TOTAL (II)										BJ	4706077										BK	2370985										23350922024884										
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements										BL											BM																				
	En cours de production de biens										BN											BO																				
	En cours de production de services										BP	13702										BQ	13702										13702									
	Produits intermédiaires et finis										BR											BS																				
	Marchandises										BT	1496960										BU	249854										12471061225313									
	Avances et acomptes versés sur commandes										BV	1119										BW	1119																			
	Clients et comptes rattachés (3)*										BX	1280838										BY	150769										11300691113367									
	Autres créances (3)										BZ	365365										CA	365365										281366									
	Capital souscrit et appelé, non versé										CB											CC																				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)										CD	15258										CE	15258										15258									
DIVERS	Disponibilités										CF	679381										CG	679381										993980									
	Charges constatées d'avance (3)*										CH	30286										CI	30286										22175									
	TOTAL (III)										CJ	3882909										CK	400622										34822873665161									
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)										CW																															
	Primes de remboursement des obligations (V)										CM																															
	Ecart de conversion actif* (VI)										CN																															
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO	8588986										1A	2771607										58173795690046									
	Renvois : (1) Dont droit au bail										(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP	4600										(3) Part à plus d'un an : CR180717										
	Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :										Stocks :										Créances :											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : AT OPTIMAT 63

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1 400 000.....)			DA	1 400 000	1 400 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	127 820	112 180	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	749 168	702 002	
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	535 639	312 806	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	2 812 627	2 526 988	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	37 000		
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR	37 000		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 012 140	941 798	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	97 989	18 985	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	53 170		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 225 787	1 812 987	
	Dettes fiscales et sociales			DY	522 554	347 455	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	56 112	41 833	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
	TOTAL (IV)			EC	2 967 752	3 163 058	
	Ecart de conversion passif * (V)			ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5 817 379	5 690 046	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Ecart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 755 748	2 483 863	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : AT OPTIMAT 63										Néant		*
			Exercice N						Exercice (N-1)			
			France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	5 229 314		FB		FC	5 229 314		5 394 290	
	Production vendue	biens* services*	FD	(1 632)		FE		FF	(1 632)			
			FG	3 433 176		FH		FI	3 433 176		2 825 416	
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	8 660 858		FK		FL	8 660 858		8 219 707	
	Production stockée*							FM				
	Production immobilisée*							FN	18 642		104 407	
	Subventions d'exploitation							FO	9 964		4 813	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)							FP	302 470		272 327	
	Autres produits (1) (11)							FQ	744 893		788 757	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	9 736 828		9 390 011	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS	4 010 762		4 660 120	
	Variation de stock (marchandises)*							FT	(66 260)		(139 847)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU	(6 137)		(3 796)	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							FW	2 549 652		2 330 277	
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	75 245		90 994	
	Salaires et traitements*							FY	830 301		701 099	
	Charges sociales (10)							FZ	267 112		235 944	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements*				GA	662 994		614 838	
				- dotations aux provisions				GB				
				Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	328 425		247 025	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD	37 000			
	Autres charges (12)							GE	315 800		226 040	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	9 004 894		8 962 693	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	731 934		427 318		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)			GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)			GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	1 546		656	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	186		4 141	
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM				
	Différences positives de change							GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO				
	Total des produits financiers (V)							GP	1 732		4 797	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	9 614		7 962	
	Différences négatives de change							GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT				
	Total des charges financières (VI)							GU	9 614		7 962	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								GV	(7 882)		(3 165)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								GW	724 052		424 154	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : AT OPTIMAT 63										Néant ☐ *				
										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	3 460	22 609		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	3 460	22 609		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	878	12 025		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	878	12 025		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	2 583	10 584		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	190 996	121 932		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	9 742 020	9 417 417		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	9 206 381	9 104 611		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	535 639	312 806		
RENVVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY IG				
	(3)	Dont	{ - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier							HP HQ	546 400	489 895		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD			
	(9)	Dont transferts de charges									A1	63 939	18 751	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4	37 534		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9						
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin	A7							
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
	Cf état annexe										Charges exceptionnelles	878	Produits exceptionnels	3 460
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 817 378.89 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 660 858.03 Euros et dégageant un bénéfice de 535 638.87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Information au titre d'un événement post-clôture et sur la continuité d'exploitation :

La crise sanitaire liée au covid-19 constituent toujours un événement majeur de l'exercice. Elle n'a toutefois pas eu d'impact particulier sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entreprise.

À la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la continuité de son exploitation n'est pas remise en cause."

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

En référence au Bulletin de la CNCC n°166 de juin 2012, il a été décidé de comptabiliser les opérations de cession de biens préalablement donnés en location et financés par crédit bail dans les comptes de charges et produits divers de gestion courante. Ces opérations entrant dans le cadre de l'exploitation courante de la société.

Intégration fiscale

L'intégration fiscale avec comme tête de groupe la SAS ALAIN TOUEIX au capital social de 600 k€ sise 7 Rue Jean Mermoz - 63800 COURNON D'AUVERGNE, ne trouve plus à s'appliquer depuis le 1er janvier 2018.

Les produits de cession immobilisation liées à l'activité sont comptabilisés dans les produits divers courants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	74 926		
Terrains	2 046		5 721
Constructions sur sol propre	1 535		
Constructions sur sol d'autrui	1 797		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 845 614		1 222 803
Installations générales agencements aménagements divers	86 697		
Matériel de transport	196 664		4 087
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	95 516		12 899
TOTAL	4 229 869		1 245 510
Autres titres immobilisés	6 877		
Prêts, autres immobilisations financières	1 600		5 000
TOTAL	8 477		5 000
TOTAL GENERAL	4 313 271		1 250 510

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			74 926	74 926
Terrains			7 767	7 767
Constructions sur sol propre			1 535	1 535
Constructions sur sol d'autrui			1 797	1 797
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	855 704	0	4 212 713	4 212 713
Installations générales agencements aménagements divers			86 697	86 697
Matériel de transport			200 750	200 750
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			108 416	108 416
TOTAL	855 704	0	4 619 674	4 619 674
Autres titres immobilisés			6 877	6 877
Prêts, autres immobilisations financières	2 000		4 600	4 600
TOTAL	2 000		11 477	11 477
TOTAL GENERAL	857 704	0	4 706 077	4 706 077

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 930			1 930
Constructions sur sol propre	1 535			1 535
Constructions sur sol d'autrui	1 423	120		1 543
Installations générales agencements aménagements constr.		976	976	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 002 095	625 650	581 372	2 046 373
Installations générales agencements aménagements divers	82 482	2 873		85 355
Matériel de transport	133 288	26 277		159 565
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	65 634	9 051		74 684
TOTAL	2 286 457	662 994	580 396	2 369 055
TOTAL GENERAL	2 288 387	662 994	580 396	2 370 985

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol d'autrui	120				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	976				
Instal.techniques matériel outillage indus.	625 650				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 873				
Matériel de transport	26 277				
Matériel de bureau informatique mobilier	9 051				
TOTAL	662 994				
TOTAL GENERAL	662 994				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		37 000			37 000
TOTAL		37 000			37 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	205 387	275 670	231 204		249 854
Sur comptes clients	105 341	52 755	7 328		150 769
TOTAL	310 729	328 425	238 531		400 622
TOTAL GENERAL	310 729	365 425	238 531		437 622
Dont dotations et reprises d'exploitation		365 425	238 531		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	3 000	3 000	
Autres immobilisations financières	1 600	1 600	
Clients douteux ou litigieux	180 717	1-	180 717
Autres créances clients	1 100 121	1 100 121	
Taxe sur la valeur ajoutée	268 671	268 671	
Groupe et associés	92 688	92 688	
Débiteurs divers	4 007	4 007	
Charges constatées d'avance	30 286	30 286	
TOTAL	1 681 089	1 500 372	180 717
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	5 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	2 000		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	450	450		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 011 690	799 686	4 118	207 887
Emprunts et dettes financières divers	2 631	2 631		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 225 787	1 225 787		
Personnel et comptes rattachés	116 839	116 839		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	72 439	72 439		
Impôts sur les bénéfices	48 619	48 619		
Taxe sur la valeur ajoutée	276 893	276 893		
Autres impôts taxes et assimilés	7 765	7 765		
Groupe et associés	95 358	95 358		
Autres dettes	56 112	56 112		
TOTAL	2 914 582	2 702 578	4 118	207 887
Emprunts souscrits en cours d'exercice	359 300			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	304 806			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10. 0000	140 000			140 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE	3 000		64 000	67 000	
TUP NT 84 - MALI TECHNIQUE			5 996	5 996	
Total	3 000		69 996	72 996	

Achat au 1er janvier 2009 de la branche d'activité dépannage et entretien de la SA TOUEIX.

Au 30 décembre 2011, constatation du mali technique lié à la transmission universelle de patrimoine intervenue avec NT Optimat 84.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Immobilisations décomposables :

Les immobilisations décomposables n'ont pas fait l'objet d'une décomposition pour au moins l'un des motifs suivants :

- Les informations disponibles n'ont pas permis d'identifier de manière fiable les différents composants.
- La valeur des composants identifiés est inférieure à 15% de la valeur de l'immobilisation.
- La durée d'utilisation des composants identifiés est proche de celle de la structure.
- La durée de vie des composants identifiés est inférieure à 12 mois.

Les immobilisations décomposables sont amorties sur les durées d'usage (cf. ci-dessous)

Immobilisation non décomposables :

La société se situant en deçà des limites permettant l'application du décret comptable 2005-1757 du 30 décembre 2005, les durées d'amortissement n'ont pas été modifiées et les immobilisations non décomposables sont amorties sur les durées d'usage :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	linéaire / dégressif	1 à 7 ans
Agencements	linéaire	10 ans
Matériel de transport	linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	linéaire	3 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Mobilier	linéaire	3 à 8 ans
----------	----------	-----------

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Le petit matériel est évalué à son coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Le gros matériel est évalué à son coût d'acquisition selon la méthode premier entré premier sorti. Le cout d'acquisition intègre les frais de transport.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 5 0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 0 7 8 3 9
Dettes fiscales et sociales	1 5 4 4 7 6
Autres dettes	3 0 0 0 0
Total	3 9 2 7 6 5

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 0 2 8 6
Total	3 0 2 8 6

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	4
Employés	15
Total	22

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	7 2 4 0 5 2	1 9 6 1 1 3
Résultat exceptionnel (hors participation)	2 5 8 3	3 8 8 3
Résultat comptable (hors participation)	7 2 6 6 3 5	1 9 6 9 9 6

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 000 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			6 299 518	145 712	6 445 230
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				25 340	25 340
Total				25 340	25 340
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			2 179 077	125 850	2 304 927
- exercice			535 884	10 516	546 400
Total			2 714 961	136 366	2 851 327
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			716 427	9 600	726 027
- entre 1 et 5 ans			1 766 833	9 445	1 776 278
- à plus de 5 ans			150 790		150 790
Total			2 634 049	19 045	2 653 094
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			279	65 586	65 865
- entre 1 et 5 ans			74 250		74 250
- à plus de 5 ans			142 655		142 655
Total			217 184	65 586	282 770

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	15 686
55 à 59 ans	6 à 10 ans	21 656
45 à 54 ans	11 à 20 ans	20 105
35 à 44 ans	21 à 30 ans	16 560
moins de 35 ans	plus de 30 ans	6 723
Engagement total		80 730

Hypothèses de calculs retenues

La méthode retenue pour cet engagement est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (ou méthode de prorata des droits au terme). Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de PBO (Projected Benefit Obligation). La PBO représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

L'engagement est calculé compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation de 0.75%.

Information taux d'actualisation N-1 : 1.05%